



Facture à payer - 344,46€

Par **aldehy**, le **15/05/2019** à **08:59**

Bonjour,rnrnJ'ai, en aout 2018, pris un abonnement au fournisseur de réseau téléphonique "XXXXXX" du centre commercial YYYYYY à Soustons, plusieurs mois après vu que le service n'était pas assuré (pas de possibilité de recevoir et appeler des appels dans de nombreux espaces) j'ai décidé de m'abonner à un notre fournisseur (ZZZZZZ) et pour un coup nettement inférieur (9,99 € et un fonctionnement conforme à mon attente). ZZZZZZ c'est engagé (sans frais) à gérer le transfère et la portabilité de mon numéro.rnMais hier, j'ai reçu cette facture avec menace à la clef de payer avant 5 jours cette somme de 344,86 € (en pièce jointe).rnPouvez vous, SVP, m'aider à trouver une solution pour ne pas payer ou réduire cette somme ? rnAprès une visite à l'agence XXXXXX, on m'a dit que lors de la signature de l'engagement on avait l'obligation de rester chez eux pendant 12 ou 18 mois sous peine d'amende, chose bien sur qu'il m'on caché et pas dit à la signature. Pour moi, c'est une vengeance, une punition.rnrnEn attendant d'avoir si possible une aide et vos conseils, par avance, je vous remercie.rnCordialement, bonne journée,rnM. XXXXXX - N° 06 XXXXXXXX

Par **Lag0**, le **15/05/2019** à **09:06**

Bonjour,rnDe nombreux opérateurs proposent des contrats avec engagement (généralement 1 an).rnIl serait étonnant que votre engagement ne figure pas sur les documents en votre possession (contrat, CGV, factures).